

Arrondissement de DUNKERQUE
Canton de WORMHOUT
COMMUNE D'HERZEELE

ARRETE MUNICIPAL N° 16/2023

OBJET : REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION
Rue de Braems – Sté BARRIQUAND

Le Maire de la Commune d'HERZEELE

VU le Code des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de la Route ;

VU la demande en date du 13/01/2023 – de M. HANQUIEZ François – Sté BARRIQUAND – route de Choisy au Bac – 60200 COMPIEGNE ;

CONSIDERANT QU'il convient de prendre des mesures de sécurité pour la réalisation de travaux des travaux d'assainissement – rue de Braems.

A R R E T E :

ARTICLE 1 : La circulation sera interdite, rue de Braems, entre les rues du Saint-Sacrement et de Bambecque, pour la réalisation de travaux s'assainissement, du 25 au 27 janvier 2023.

ARTICLE 2 : Le stationnement sera interdit au droit des travaux pendant toute la durée des travaux.

ARTICLE 3 : La Sté BARRIQUAND – route de Choisy au Bac – 60200 COMPIEGNE, chargée des travaux, mettra en place les déviations et la signalisation nécessaire.

ARTICLE 4 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Le responsable de l'arrondissement routier de Dunkerque – e-mail : gdp.dunkerque@lenord.fr
- Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie de Wormhout – e-mail : cob.wormhout@gendarmerie.interieur.gouv.fr
- M. HANQUIEZ François – Sté BARRIQUAND – route de Choisy au Bac – 60200 COMPIEGNE – e-mail : francois.hanquiez@vinci-construction.fr

Fait à HERZEELE, le 17 janvier 2023

Le Maire,
S.FRANCKE

ARRETE RENDU EXECUTOIRE
PUBLIE et/ou NOTIFIE le : le 17 janvier 2023

Le Maire,
S.FRANCKE

